

Colloque « Dépasser les bornes » – Informations pratiques

Lieu :

Faculté de Droit, de Science politique et de criminologie
Quartier Agora Place des Orateurs, 3 B.31
B-4000 LIÈGE (Sart Tilman)

Accès et coordonnées GPS :

Coordonnées GPS pour accéder à ce bâtiment : Longitude: 5° 34' 12.5394"
(5.5701495364455695) - Latitude: 50° 35' 5.6652" (50.58490737322129)

En bus : via les lignes 25 et 48, Arrêt Amphithéâtres, ou 58, Arrêt Chimie

En voiture : dans le campus du Sart Tilman, suivre les flèches Quartier Agora. A hauteur des parkings C et D, le bâtiment se trouve en contre-bas des parkings.

Les parkings sont gratuits.

Salle :

L'accueil des participant·e·s, les pauses-café et les repas de midi ont lieu au Faculty (B.31, Aile droite (Sud), troisième étage).

Les ateliers ont lieu à la Salle du Conseil (B.31, Aile droite (Sud), troisième étage, derrière le Faculty).

Plus d'infos :

https://www.droit.uliege.be/cms/c_3367730/fr/fdspsc-acces-et-plan

Jeudi 6 octobre	
8h30 – 9h00	Accueil des participant·e·s (Faculty)
9h00 – 9h15	Séance d'ouverture (Salle du Conseil)
9h15 – 10h45	<p style="text-align: center;">Atelier 1 : La borne fiscale/monétaire (Salle du Conseil)</p> <p style="text-align: center;">Présidente du panel : Sabine Garroy</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valérian Fabry – droit de douane • Justin Vanderschuren – Fonds vautours • Dylan Vrijens – Convention de double imposition
10h45 – 11h15	Pause-café (Faculty)
11h15 – 12h45	<p style="text-align: center;">Atelier 2 : La borne temporelle (Salle du Conseil)</p> <p style="text-align: center;">Présidente du panel : Marie-Sophie Silan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edouard Delrée – La construction d'une justice pénale équilibrée : analyse socio-historique de la production du droit de la procédure pénale en Belgique entre le 19^e et le 20^e siècle • Romain Mertens – Les seuils électoraux en Belgique : des bornes du système représentatif • Louna Monaco – Lecture genrée de l'article 9 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : dépassement ou redéfinition des bornes par le comité onusien ?
12h45 – 13h45	Lunch (Faculty)
13h45 – 15h15	<p style="text-align: center;">Atelier 3 : La borne conceptuelle (Salle du Conseil)</p> <p style="text-align: center;">Président du panel : François Debras</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archibald Gustin – Les bornes conceptuelles de l'extrême droite • Cyril Fischer – les bornes conceptuelles du consentement en droit • Adeline Deting – Entre droit et émotion : étude des luttes animalistes pour l'obligation d'étourdissement et l'interdiction de gavage
15h15 – 15h45	Pause-café (Faculty)

15h45 – 17h30	<p>Atelier 4 : La borne physique, humanitaire et administrative (Salle du Conseil)</p> <p>Président du panel : Christophe Deprez</p> <ul style="list-style-type: none">• Alix Ernoux – Partir avec un attaché-case comme bagage : la preuve du statut personnel des étrangers en Belgique• Eugénie Delval – Quand l’effectivité du droit de chercher asile implique de dépasser les bornes traditionnelles des obligations extraterritoriales des États en matière de droit fondamentaux : le cas des visas humanitaires• Stefano D’Aloia – Traverser des frontières illicites au temps du Covid, ou quand le Royaume-Uni dépasse les bornes• Juliette Renard – <i>R-City</i> et <i>Home for Cooperation</i>, deux structures communautaires qui dépassent les bornes (à Belfast et à Nicosie)
17h30 – 18h00	Séance de fermeture (Salle du Conseil)
18h30 – 21h00	Souper boulettes – Brasserie Curtius

Vendredi 7 octobre	
9h00 – 10h45	<p style="text-align: center;">Atelier 5 : La borne morale et de bonne gouvernance (Salle du Conseil)</p> <p style="text-align: center;">Président du panel : Frédéric Bouhon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Léna Geron et Andy Jousten – Sphère publique, sphère privée : où s’arrête l’exigence d’exemplarité des gouvernants ? • Désiré Karume et Narcisse Mideso : La résistance au dysfonctionnement institutionnel par le monnayage de service de police : analyse des pratiques des acteurs dans la conduite des enquêtes criminelles à Bukavu • Vincent Bricart : La politique étrangère de l’administration américaine de Donald Trump a-t-elle vraiment dépassé les bornes ? • Delean Riga : Les limites de l’action européenne face à la Chine
10h45 – 11h15	Pause-café (Faculty)
11h15 – 13h00	<p style="text-align: center;">Atelier 6 : La borne technologique (Salle du Conseil)</p> <p style="text-align: center;">Président du panel : Lucas Bechoux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diana Mocanu – Au-delà les personnes et les choses : le statut juridique des systèmes d’IA • Noémi Bontridder et Arthur Moury – Pour une écologie juridique : Éléments pour une critique de la soumission de la normativité juridique à l’ordre économique contemporain • Jean-Baptiste Fanouillère et Juliette Renard – Analyse socio-économique des interactions entre les nouvelles bornes juridiques, numériques et sociales en temps de pandémie • Thomas Blondiau – Les rapports Homme-Technologie et la nécessité du débat public. : les apports potentiels de la littérature de fiction
13h00 – 14h00	Lunch (Faculty)
14h00 – 15h45	<p style="text-align: center;">Atelier 7 : La borne environnementale (Salle du Conseil)</p> <p style="text-align: center;">Présidente du panel : Céline Parotte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maxime Tecqmenne – Charte des droits fondamentaux et environnement • Olivier Dussauge – Les limites du développement durable de l’Europe • Charlotte Dauwe – Les villes face au changement climatique : la gouvernance expérimentale comme moyen de dépasser la traditionnelle hiérarchie des normes • Marie Beudels – Energie, bornes et hydrogène

15h45 – 16h15	Pause-café (Faculty)
16h15 – 17h45	<p>Atelier 8 : La borne statutaire (Salle du Conseil)</p> <p>Président du panel : Valentine Doffiny</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alyson Berrendorf, Sarah El Guendi – Celui dont on ne doit pas prononcer le nom : féminicide, analyse et mise en balance de l’opportunité de consacrer ces crimes de genre en sciences juridiques et criminologiques • Océane Gangi, Mona Giacometti, Aurélie Gilen – Pédopornographie et diffusion non-consensuelle d’images intimes • Diletta Tatti – Les victimes de trafic des êtres humains : du franchissement des frontières au dépassement des bornes juridiques
17h45 – 18h30	<p>Séance plénière de fermeture, avec remise du prix Cité (Salle du Conseil)</p> <p>Patrick Wautelet et Pierre Delvenne</p>
18h30 – 19h30	Cocktail pour la remise du prix Cité (Faculty)